



Flash Info n° 11

Lettre d'informations municipales d'ÉVETTE-SALBERT
Mai 2025

Le mot du Maire :



Chères Évalbertaises, Chers Évalbertois,

Je profite de ce nouveau Flash info pour vous faire part de quelques nouvelles de notre village.

Concernant le groupe scolaire, les travaux, dirigés par un cabinet d'architecture, débiteront d'ici quelques jours dans la partie « école maternelle » où les classes ont déjà été vidées et déplacées.

Ils se feront par étape afin de ne pas trop désorganiser le bon déroulement des cours. Quant à la partie technique, cuisine et cantine, il a été demandé aux entreprises, que les travaux soient effectués en priorité et dans la mesure du possible durant les congés scolaires. Mais malgré tout, vous n'êtes pas sans savoir que des travaux d'une telle ampleur ne peuvent s'effectuer sans d'inévitables désagréments. Tout sera néanmoins mis en œuvre pour que cette période de rénovation se passe au mieux.

Pour répondre à l'obligation qui incombe aux communes, et à de nombreuses plaintes émanant de secteurs du village subissant l'invasion féline, nous avons lancé durant ce printemps, une opération de stérilisation des chats errants, en partenariat avec l'association Mille et une pattes. Concrètement, après avoir avisé par flyers le voisinage des secteurs concernés, des nasses ont été positionnées. Les chats "pucés", tatoués, ou identifiés par un collier seront relâchés, et ceux qui ne le sont pas seront stérilisés et redéposés ensuite sur le lieu de leur capture.

Avec l'arrivée du printemps, les appels téléphoniques pour dénonciations resurgissent en mairie. Afin d'éviter les problèmes de voisinage, je compte sur votre vigilance pour respecter certaines règles de base et de civisme : interdiction de faire du feu (brûlage déchets verts ou autres), respect des horaires de tonte, musique forte, aboiements incessants, etc... Sachez que gendarmerie et gardes champêtres verbaliseront en cas de constat de telles incivilités.

Bien qu'il me soit désagréable d'avoir à faire encore ce genre de remarques et de mises en garde, ce rappel est malheureusement nécessaire.

La tranquillité et le respect de chacun est l'affaire de tous !! Je vous en remercie.

Je vous souhaite le meilleur pour les beaux jours qui arrivent !

Bien à vous,

Laurent DEMESY

A vos Agendas :

Le **21 juin**, à partir de midi à la salle polyvalente : Pique-nique des Évalbertois et Fête de la musique : Sur le principe de l'auberge espagnole, barbecue à disposition, buvette, groupes de musique.

Sécurité routière



Respectons les limitations de vitesse dans tout le village !

ANIMAUX :

Aimer son chat, c'est aussi le stériliser !

Dès l'âge de 6 mois, une chatte atteint sa maturité sexuelle. Si elle n'a pas été stérilisée, elle peut avoir entre 4 et 8 chatons par portée, et jusqu'à 4 portées par an !! Sachant que ces animaux se reproduisent de façon exponentielle, il est impératif de veiller à faire stériliser une chatte ou un chat le plus tôt possible.

La prolifération des chats peut vite devenir un problème sanitaire...Il faut en effet savoir, selon les statistiques, qu'en seulement 4 ans, un chat et une chatte peuvent avoir une descendance de plusieurs centaines d'individus ! La stérilisation est donc le devoir de chaque propriétaire d'un petit félin.

Les chats libres, c'est-à-dire livrés à eux-mêmes, se battent féroce pour défendre leur territoire, mais ils vivent aussi dans une grande misère, manquant de nourriture et de soins.

La stérilisation de votre chat permet donc notamment :

- de lutter contre l'invasion féline,
- d'éviter la prolifération de maladies,
- de désengorger les refuges pour animaux, parfois contraints de les euthanasier.

Rappel des horaires de tonte :



(Arrêté préfectoral du 15 avril 2015)

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

INCIVILITÉS :

Il est inadmissible de constater encore des dépôts de tonte dans les fossés et sur des parcelles non bâties. Il est évident et de bon sens que de tels comportements sont strictement interdits ! Et répréhensibles...

Les poubelles restant en bordure de routes constituent une véritable pollution visuelle dans le village. Merci de les rentrer au plus vite après le passage des camions, et au plus tard en fin d'après midi !



La parole de l'opposition :

"Le sol stocke du carbone : un sol foncé est riche en humus, il a capturé beaucoup de carbone dans l'atmosphère. Accroître chaque année de 0,4% la teneur en matière organique de tous les sols, compenserait les émissions humaines de gaz à effet de serre, tous secteurs confondus" (S. Rebulard).

La mairie :

La mairie vous accueille : lundi mardi jeudi vendredi de 14h à 17h et mercredi de 10 h à 12 h. Fermé le mercredi pendant les vacances. Permanence téléphonique : de 9h à 12h et de 14h à 17h selon présence.

Tel : 03 84 29 21 20

mairie@evettesalbert.fr

Il est possible de prendre rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture (mais dans les horaires de travail des secrétaires) en téléphonant à la mairie.

Visitez notre **nouveau site internet** : <http://evettesalbert.fr> et **illiwap**